



Son nom français, latin et catalan (« Cotolius ») a été inspiré par son chant typique « Lulululu... » que l'on peut entendre presque toute l'année.

Directive Oiseaux : **annexe I**

A246

Alouette lulu

Lulula arborea-Cotolius

Nombre de couples sur la ZPS : 15-30

Hierarchisation : 3

Valeur patrimoniale

Statut européen :

Directive Oiseaux (annexe I)
Convention de Berne (annexe II)
Liste rouge Europe : (SPEC 2)

Statut national :

Liste rouge nationale : Non menacée

Statut régional :

Liste rouge : Non menacée

Répartition

En Europe :



En France et en LR :

En France, l'espèce est surtout abondante dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et dans le Massif central.

Les effectifs français et européens semblent en légère augmentation depuis une vingtaine d'années.

Sur le site :

cf. carte ci-après

Etat de conservation

En Languedoc-Roussillon :

L'importante population du Languedoc-Roussillon, dont les bastions sont présents dans les vignobles vallonnés de

Morphologie et chant

Comme toutes les alouettes, la lulu présente un plumage cryptique brun, strié sur la poitrine. Le net sourcil blanc faisant le tour de la tête ainsi que la queue courte permettent de l'identifier aisément.

Le vol onduleux et la silhouette « ramassée » de l'oiseau en vol sont également très caractéristiques. Chant typique : « lulululu... » mélancolique.

Ecologie de l'espèce

- **Habitat** : Milieux ouverts et semi-ouverts qu'ils soient naturels (pelouses sèches, maquis clairsemés) ou agricoles (bocage, pâtures) ponctués de quelques arbres.
- **Alimentation** : Larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction, graines en intersaison.
- **Reproduction [avril-juillet]** : Nid placé à terre sous la végétation. Les 3 à 4 œufs sont couvés durant 14 jours et les jeunes quittent le nid au bout d'une dizaine de jours, avant même de savoir voler.
- **Migration** : Principalement sédentaire dans le sud de la France. Les oiseaux nichant plus au nord ou en altitude sont migrateurs partiels ou erratiques en hiver.

Habitats utilisés sur le site

L'Alouette lulu est assez fréquente sur la partie occidentale du site (crêtes de la Massane). Elle y habite les pelouses sommitales pâturées ponctuées de quelques arbres. Sur la partie la plus orientale (à l'est du Col de Banyuls), elle est remplacée progressivement par le Cochevis de Thékla qui supporte mieux le climat méditerranéen marqué et les maquis bas.

Effectifs nicheurs et tendance démographique sur le site

Sur le site, l'effectif nicheur de l'Alouette lulu semble compris entre 15 et 30 couples. L'état de conservation de l'espèce dans l'état actuel des connaissances, peut y être jugé « favorable » du fait de l'augmentation importante des effectifs constatée à la Massane depuis 1992 et dans les Corbières depuis 1995. A terme, la fermeture du milieu pourrait cependant affecter l'espèce.

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

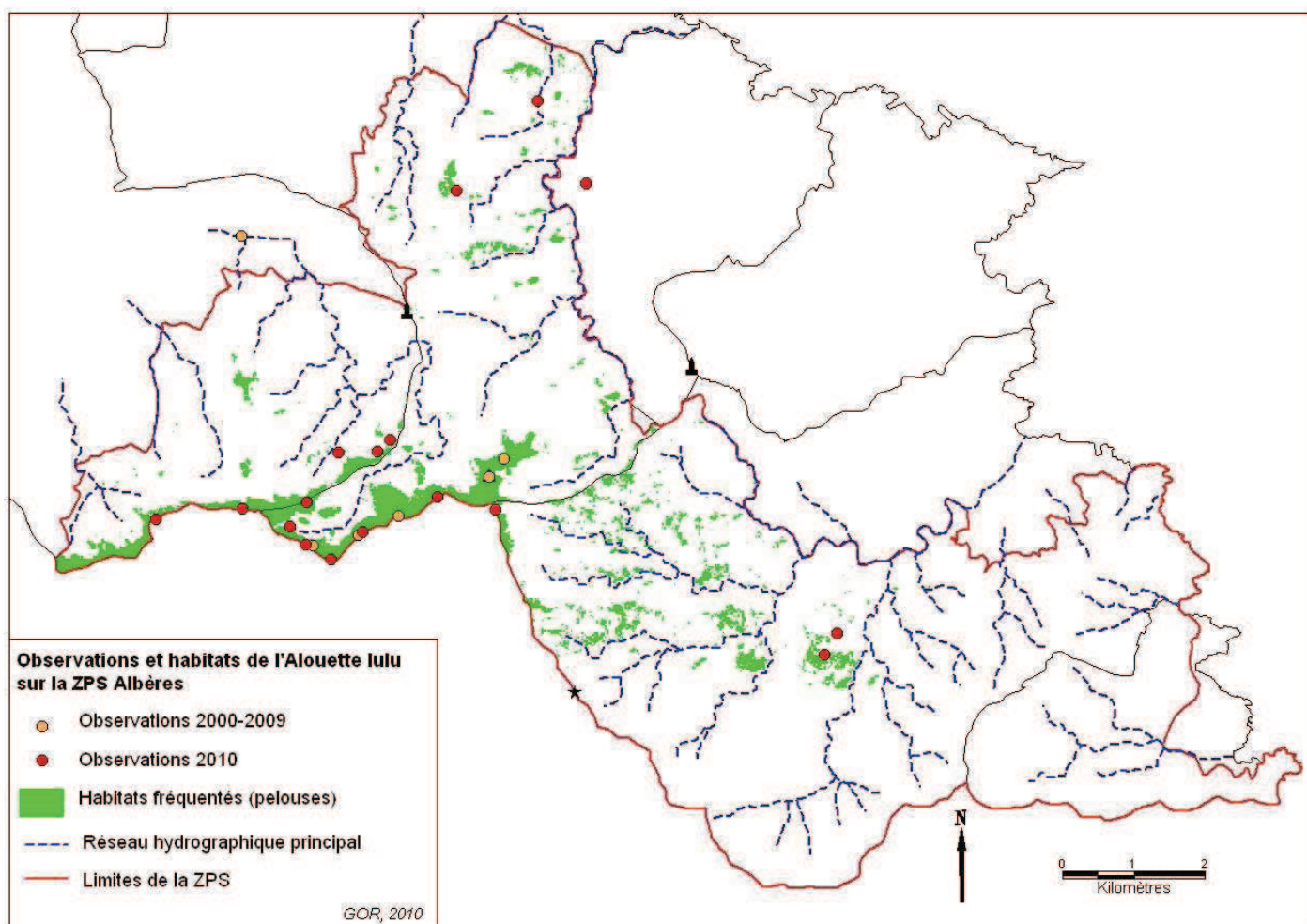
- **Fermeture du milieu** (embuisonnement naturel et progressif des pelouses)
- **Destruction de son habitat** (pelouses, maquis bas)
- **Traitement antiparasitaire du bétail** (disparition des insectes coprophages, qui entrent dans son régime alimentaire)

Mesures de gestion favorables

- **Limiter la fermeture des milieux** en entretenant les dernières pelouses
- **Adapter la charge pastorale sur la ZPS**
- **Privilégier les traitements antiparasitaires les moins rémanents et impactants pour la faune coprophage**
- **Prendre en compte les habitats de l'Alouette lulu dans tout projet d'aménagement**

Responsabilité sur le site

Les effectifs nicheurs sur la ZPS étant faibles, la responsabilité de la ZPS Albères pour cette espèce est faible : **Note =3/14**



Bibliographie indicative

AFFRE G. & L., 1981 - BIRDLIFE International, 2004 - ESPEJO D., & PETIT-SALUDES A., 2004 – GARRIGUE J., 2006 - GILOI F. *et al.*, 2010 – JACQUET K., 2006 - LABIDOIRE G., 1999 - MERIDIONALIS, 2004 - MERIDIONALIS, 2009 - PRODON R. 1988.